

Liste des délibérations du conseil municipal du 13/12/2022

- **Délibération n°2022/08-099 – Fixation de l'indemnité de la 1^{ère} adjointe pendant la suppléance jusqu'aux prochaines élections municipales**

Fixation de l'indemnité à 43 % de l'indice terminal de la FPT à compter du 07/12/2022 jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire

ADOPTÉ à l'unanimité

- **Délibération n°2022/08-100 – Relai Petite Enfance (RPE) Lécousse – Javené – Romagné - St Sauveur des Landes : participation 2021**

Participation fixée à 2 463, 41 EUR

ADOPTÉ à l'unanimité

- **Délibération n°2022/08-101 – Tarif spécifique « associations » pour la location de la salle des fêtes**

Application du tarif spécifique aux associations 2 fois par an à compter du 01.01.2023

ADOPTÉ à l'unanimité

- **Délibération n°2022/08-102 – Acquisition de parcelles YT39 et AB223 appartenant au CCAS**

ADOPTÉ à l'unanimité

- **Délibération n°2022/08-103 – Cession d'une portion de la parcelle YM28 à Fougères Agglomération**

ADOPTÉ par 12 VOIX pour (1 contre – 1 abstention)

- **Délibération n°2022/08- 104 – Devis de modification du circuit de chauffage de la salle des fêtes (cantine/espace polyvalent)**

Devis Kaléo Plomberie d'un montant de 7 347, 20 EUR HT

ADOPTÉ à l'unanimité

➤ **Délibération n°2022/08-105 – Aménagement foncier secteur bassin versant captage des drains**

Demande d'institution commission intercommunale d'aménagement foncier au Département

➤ **Délibération n°2022/08-106 – Devis de réfection des bordures de voirie allée de Marmoutiers**

Devis Dauguet-Tumoine d'un montant de 6 158, 60 EUR HT

ADOPTÉ à l'unanimité

➤ **Délibération n°2022/08-107 – Etude de faisabilité d'une continuité cyclable**

Proposition ABEIL d'un montant de 3 300, 00 EUR HT

ADOPTÉ à l'unanimité